

Questions orales

ON DEMANDE D'EXAMINER LA POSSIBILITÉ D'UN COMLOT

L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de la Justice. Lorsque le ministre étudiera cette question, ce qu'il est tenu de faire en vertu de ses responsabilités statutaires, voudra-t-il examiner la question du complot criminel prévu à l'article 423 du Code criminel, qui pourrait s'appliquer au rôle que des collaborateurs du cabinet du premier ministre auraient pu jouer dans la falsification des registres d'emploi de la Fonction publique de ce pays?

L'hon. Mark MacGuigan (ministre de la Justice): Monsieur le Président, je donnerai aux questions du député l'attention qu'elles méritent.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Vous feriez mieux de les regarder.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

L'ENQUÊTE SUR LA MORT DE MILICIENS—ON DEMANDE LE TEXTE DU RAPPORT

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de la Défense nationale. Lundi, j'ai eu l'occasion de présenter une pétition à la Chambre, demandant au ministre de révéler le texte du rapport de l'enquête militaire sur l'accident dans lequel deux jeunes miliciens ont perdu la vie, le 21 août 1983; j'ai d'ailleurs donné une copie de la pétition au ministre. Le ministre m'a déjà dit que d'après lui, il fallait essayer d'obtenir ces renseignements en vertu de la loi sur l'accès à l'information. On lui a demandé d'user de ses pouvoirs ministériels pour permettre aux familles de se procurer ce document et de savoir ce qui s'est passé au juste ce jour-là. Je sais que le ministre a eu l'occasion d'étudier la question. Peut-il nous dire s'il est disposé à fournir ce document.

L'hon. J.-J. Blais (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je remercie le député pour sa question et pour l'intérêt soutenu qu'il porte à cette affaire. Comme je le lui ai déjà dit, il faut se renseigner aux termes de la loi sur l'accès à l'information. Sauf erreur, une demande a déjà été faite et j'ai dit aux fonctionnaires de mon ministère d'accorder toute leur attention à cette demande pour pouvoir donner les renseignements plus vite.

M. Blaikie: Monsieur le Président, je trouve que dans ce cas-ci, le ministre aurait pu user de ses pouvoirs. Les familles attendent déjà depuis le mois d'août pour savoir ce qui s'est passé. Je regrette que le député n'ait pas décidé de fournir ce document immédiatement.

LE PERMIS DE CONDUIRE

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de la Défense nationale. Pourrait-il me dire s'il serait disposé, du fait que c'est différent de l'enquête, à dire à la milice

de remettre aux parents une copie de l'original du permis de conduire du simple soldat Krosney à ses parents pour leur permettre de savoir si leur fils avait appris oui ou non à conduire le véhicule qu'il conduisait le jour où il a été tué?

L'hon. J.-J. Blais (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je considérerai ces commentaires comme une instance, et je veillerai à ce que l'on fasse tout son possible pour donner suite à la demande.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

LA PROLONGATION DES DÉLAIS POUR LA PRÉSENTATION DE PROJETS

Mme Éva Côté (Rimouski-Témiscouata): Monsieur le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Environnement. Il y a déjà quelque temps, ce dernier annonçait un programme extrêmement intéressant connu sous le nom de Environnement 2000. Cependant, la date limite pour la présentation des projets dans le cadre de ce programme est extrêmement courte et des instances ont été faites auprès du ministre à ce sujet. J'aimerais que le ministre nous dise aujourd'hui si c'est possible, si la date limite pour la présentation de projets dans le cadre du Programme Environnement 2000 a été reportée afin de permettre la présentation de projets intéressants?

L'hon. Chas. L. Caccia (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, comme madame le député l'a dit, plusieurs députés ont exprimé un intérêt relativement au Programme Environnement 2000 et à la question de la date limite. J'ai examiné la question et, pour donner du temps à tous les Canadiens qui sont intéressés à ce programme-là et qui demeurent dans les régions les plus éloignées du pays, j'ai décidé de reporter la date limite de cinq jours.

* * *

[Traduction]

LE CABINET DU PREMIER MINISTRE

LA DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CHEF DE L'OPPOSITION

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au vice-premier ministre au sujet des opérations clandestines menées par le bureau du premier ministre . . .

M. Ouellet: Ce n'est pas vrai.

M. Hnatyshyn: . . . pour se renseigner sur les antécédents du chef de l'opposition. Le premier ministre et le vice-premier ministre confondent visiblement le fait de dépenser leur propre argent et celui d'utiliser des deniers publics et des installations publiques à des fins politiques. Au moins, les plombiers du Watergate se faisaient payer par le parti républicain.

Des voix: Bravo!